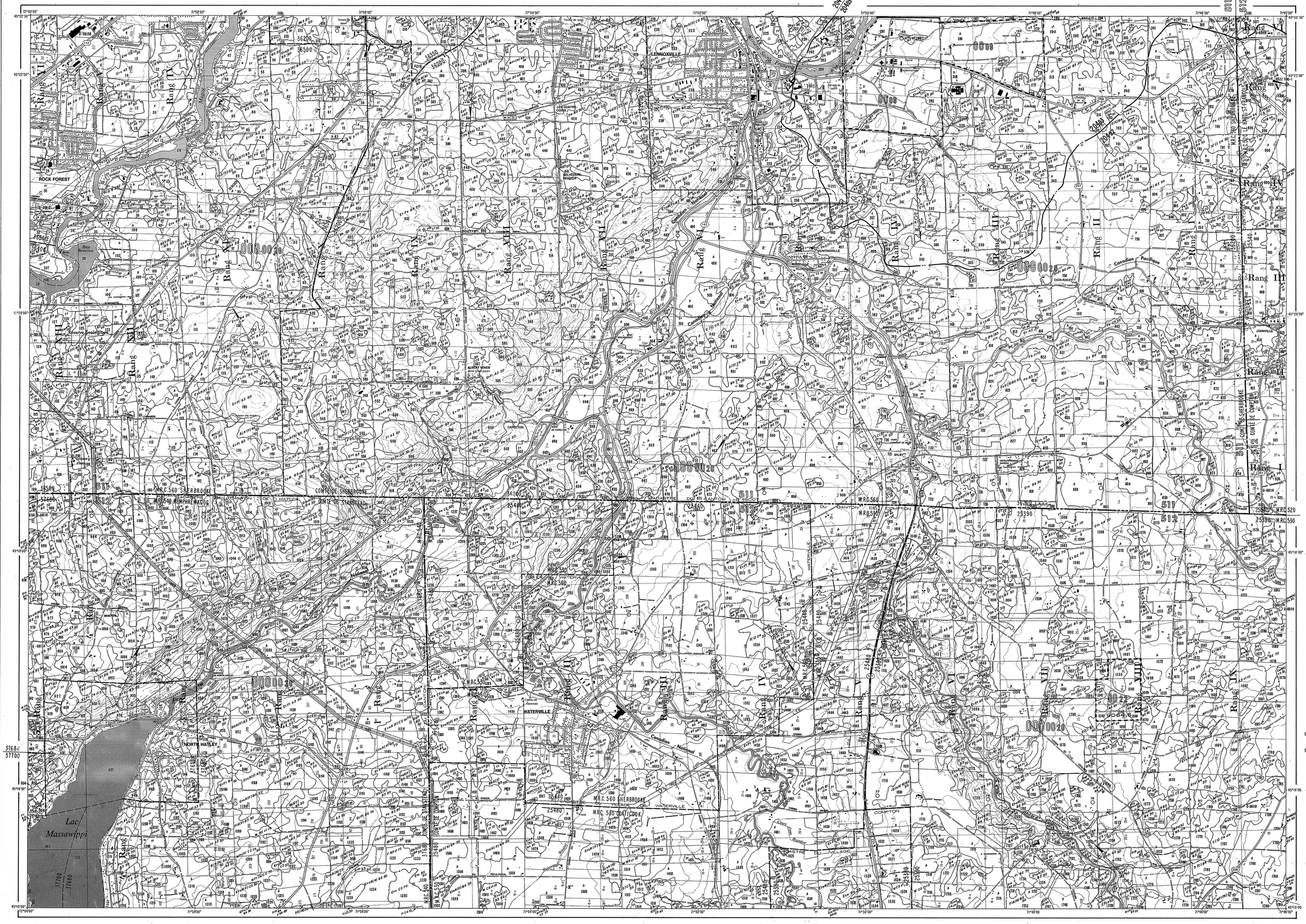

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche (R (S))
— à sapin et/ou épinette rouge (R (SE))
— à pin blanc et/ou pin rouge (R (PB))
— à pin rouge (R (PR))
— à pin gris (R (PG))
— à thuya (cèdre) (R (C))
— à pruche (R (P))
— à mélèze (R (M))
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse) (P)
— à thuya (cèdre) (P (C))
— à sapin et/ou épinette blanche (P (S))
— à pruche (P (P))
— à pin blanc et/ou pin rouge (P (PB))
— à pin rouge (P (PR))
— à pin gris (P (PG))
— à épinette noire (P (EN))
(plantation d'épinette blanche) (P (EB))
(plantation d'épinette de Norvège) (P (EN))
(plantation d'épinette rouge) (P (ER))
(plantation d'épinette rouge) (P (ER))
Sapinière (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) (S)
— à thuya (cèdre) (S (C))
— à épinette noire et/ou épinette rouge (S (EN))
— à pin blanc et/ou pin rouge (S (PB))
— à pin rouge (S (PR))
— à pin gris (S (PG))
— à pruche (S (P))
— à mélèze (S (M))
Pinède à pin blanc (à sapin boréal) (PB)
— à pin rouge (PB (PR))
— et/ou sapin (PB occupent plus de 75% de la portée résineuse) (PB (S))
— avec thuya (cèdre) (PB (C))
— avec épinette noire et/ou épinette rouge (PB (EN))
— avec mélèze (PB (M))
— avec pin rouge (PB (PR))
— avec pruche (PB (P))
— avec sapin et/ou épinette blanche (PB (S))
Pinède à pin rouge (PR)
(à pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) (PR)
— avec thuya (cèdre) (PR (C))
— avec épinette noire et/ou épinette rouge (PR (EN))
— avec mélèze (PR (M))
— avec pin blanc (PR (PB))
— avec pruche (PR (P))
— avec sapin et/ou épinette blanche (PR (S))
Pinède à pin gris (PG)
(à pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) (PG)
— avec thuya (cèdre) (PG (C))
— avec épinette noire et/ou épinette rouge (PG (EN))
— avec mélèze (PG (M))
— avec pin rouge (PG (PR))
— avec pruche (PG (P))
— avec sapin et/ou épinette blanche (PG (S))
Cédrière (thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge (C (EN))
— à mélèze (C (M))
— à pin blanc et/ou pin rouge (C (PB))
— à pin rouge (C (PR))
— à pin gris (C (PG))
— à sapin et/ou épinette blanche (C (S))
(plantation de thuya) (C (C))
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) (P)
— à thuya (cèdre) (P (C))
— à épinette noire et/ou épinette rouge (P (EN))
— à mélèze (P (M))
— à pin blanc et/ou pin rouge (P (PB))
— à pin rouge (P (PR))
— à pin gris (P (PG))
— à sapin et/ou épinette blanche (P (S))
(plantation de pruche) (P (P))
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) (M (M))
— à thuya (cèdre) (M (C))
— à épinette noire et/ou épinette rouge (M (EN))
— à pin blanc (M (PB))
— à pin rouge (M (PR))
— à pin gris (M (PG))
— à sapin et/ou épinette blanche (M (S))
(plantation de mélèze européen) (M (L))
(plantation de mélèze japonais) (M (L))
(plantation de mélèze laricin) (M (L))

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Mélangés (R (M))
— — à sapin et/ou épinette blanche (R (M) (S))
— — — avec pin blanc (R (M) (PB))
— — — avec pin rouge (R (M) (PR))
— — — avec pin gris (R (M) (PG))
— — — avec sapin (R (M) (S))
Résineux à feuillus blancs avec épinette noire ou rouge (R (E))
— — avec épinette noire ou rouge (S (E))
— — avec épinette noire ou rouge (SE (E))
— — avec pin blanc (SB (E))
— — avec pin rouge (SR (E))
— — avec pruche (SP (E))
Résineux à feuillus blancs avec sapin (SB (S))
Feuillus à bouleaux blancs avec sapin (BB (S))
Feuillus à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge (BB (E))
— — avec pin blanc (BB (PB))
— — avec pin rouge (BB (PR))
Feuillus à bouleaux blancs avec pruche (BB (P))
Feuillus à bouleaux jaunes avec sapin (BJ (S))
— — avec épinette noire ou rouge (BJ (E))
— — avec pin blanc (BJ (PB))
— — avec pin rouge (BJ (PR))
— — avec pruche (BJ (P))
Peuplerais avec sapin (PE (S))
— — avec épinette noire ou rouge (PE (E))
— — avec pin blanc (PE (PB))
— — avec pin rouge (PE (PR))
— — avec pruche (PE (P))
Chênaie avec sapin (CH (S))
Chênaie avec épinette noire ou rouge (CH (E))
Mélangés à feuillus tolérants (M (F))
— — — avec sapin (M (F) (S))

FEUILLUS (groupements)

Feuillus (F)
— à essences intolérantes (F (I))
— à essences tolérantes (F (T))
— sur sol/roc humide (F (H))
(plantation) (F (L))
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris (BP)
— à bouleaux jaunes (BJ)
Peuplerais (PE)
Chênaie rouge (CR)
Érablière (E)
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris (E (BP))
— à peuplier (E (PE))
— à feuillus à essences intolérantes (E (F (I)))
— à feuillus à essences tolérantes (E (F (T)))
Plantation d'érable à sucre (E (L))
— de bouleaux blancs (BP (L))
— de peuplier (PE (L))
— de peuplier hybride (PH (L))
— de frêne d'Amérique (FR (L))

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, pierre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle (cp)
Coupe partielle en dondon (cd)
Coupe partielle par bande (cb)
Coupe partielle plus épaisse légère (cl)
Chablis total (ct)
Épidémie sévère (ds)
Brûlis (br)
Plantation (p)

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche uniquement
⊖ 10-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale (f)
Brûlis (br)
Chablis total (ct)
Épidémie sévère (ds)
Coupe (c)
Plantation (p)

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TYPES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(ans)	50-70 (ans)
70-50 "	50-90 "
90-30 "	70-50 "
90-50 "	70-90 "
120-30 "	90-50 "
120-70 "	90-90 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jaune (inéquienne) Plusieurs dominances de haut, moyennes, inférieures dans une classe d'âge de 30 ans.
Autres peuplements : majorité des tiges entre 0 et 30 ans.
Violet (inéquienne) Plusieurs dominances de haut, moyennes, inférieures dans une classe d'âge de 30 ans.
Autres peuplements : majorité des tiges ont plus de 30 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0-3m)	2 (3-6m)	3 (6-9m)	4 (9-12m)	5 (12-15m)	6 (15m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	+
Forte	61 à 75 %	++
Extrême	76 % et plus	+++

Superficie exclusive de pentes > 31%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fonds publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, NC NGE & ASS. / SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 cp 50 m C1 — 0 déflorisation; classe de pente; classe d'âge; origine; classe de hauteur; classe de densité; sous group. d'essences; groupement d'essences; les classes de pente; classe d'âge; origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 5
Unité de gestion 51
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 1
Mode de tenure ou de gestion 000°00'20"
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 20402*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 512*
Municipalité 25540*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 90645*
Région écologique 2d
Municipalité régionale de comté M.R.C. 560 SHERBROOKE*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1988 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/15/89
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-H-9	21-E-12	21-E-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-H-8	21-E-5	21-E-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-H-1	21-E-4	21-E-3	

21 E/5 S.O.